

Séance du 21 décembre 2023

Présent(e)s:	Zeimes Jean-Paul – bourgmestre Pfeiffer Susi, Duarte Fonseca Kevin – échevins Kries Tessy, Ley Monique, Lopes Medina Alcinda, Schloesser Alexis, Wohl Sandy – conseillers Weis Yves – secrétaire communal
Absent(e)s:	Néant

Le CONSEIL COMMUNAL a pris connaissance :

1. du plan pluriannuel financier (PPF) 2025-2029, présenté par le collège échevinal.

Le CONSEIL COMMUNAL décide :

2. d'approuver unanimement le budget rectifié 2023 et le budget initial 2024 :

Budget 2024	
Fonds de réserve	+- 2.000.000,00 €
Budget ordinaire rectifié 2023	
Recettes	10 099 904,52 €
Dépenses	7 386 694,73 €
Boni ordinaire	2 713 209,79 €
Budget extraordinaire rectifié 2023	
Recettes	8 623 473,62 €
Dépenses	10 425 633,60 €
Boni fin 2022	6 254 266,07 €

Boni fin 2023	7 165 315,88 €
Budget ordinaire 2024	
Recettes	10 490 495,17 €
Dépenses	8 911 741,94 €
Boni ordinaire	1 578 753,23 €
Budget extraordinaire 2024	
Recettes	8 888 700,46 €
Dépenses	17 270 696,85 €
Boni présumé fin 2024	362 072,72 €

Budget extraordinaire 2024 - Nouveaux projets

n°	Article	Libellé	Budget 2024
1	4/130/211000/99001	Modifications ponctuelles régulières du PAG et PAP	30 000 €
2	4/130/221311/99001	Mise en conformité continue des bâtiments communaux	100 000 €
3	4/242/223800/24002	Extension de la Maison Relais - premier équipement	250 000 €
4	4/312/223210/24003	Acquisition d'un véhicule électrique pour l'agent municipal et l'ensemble du service administratif et du conseil communal	40 000 €
5	4/520/221313/24004	Renouvellement de la canalisation dans la rue du Canal	100 000 €
6	4/621/221200/24010	Aménagement d'une place de rencontre à côté du parking de la Mairie	30 000 €
7	4/627/221311/22012	Renouvellement de la toiture de l'Atelier communal et installation de panneaux solaires (exploitation en autonomie)	380 000 €
8	4/627/223210/24006	Acquisition d'un deuxième tracteur pour le service Atelier communal	120 000 €
9	4/630/222100/24007	Travaux de raccordement de l'eau potable à Colmar-Pont (Impasse Meris)	350 000 €
10	4/630/238120/24008	Apport en capital DEA	60 600 €
11	4/821/221312/24008	Aménagement d'un espace pour installer un débit de boisson mobile à proximité du terrain synthétique	50 000 €
12	4/821/221313/24009	Renouvellement du parking au site sportif	100 000 €
13	4/821/222100/24010	Renouvellement de l'éclairage dans le cadre de la construction d'une buvette, de vestiaires et d'une tribune pour le football au site sportif à Schieren	125 000 €
14	4/831/221311/24011	Renouvellement de la chaudière au Centre culturel « Alen Atelier »	20 000 €
Total			1 755 600 €

Budget 2024: Projets extraordinaires primordiaux

1	Achèvement des travaux en relation avec l'extension de la Maison Relais Rousennascht (y inclus premier équipement de 250.000,00 €) (APD approuvé d'un montant total de 10 273 000 €)	7 000 000 €
2	Début des travaux de réaménagement des vestiaires, de la buvette et de la tribune du club de football FC Schieren (APD approuvé d'un montant total de 5 095 590 €)	3 000 000 €
3	Début des travaux de réaménagement de la rue "Cité Emile Tibessart" (APD approuvé d'un montant total de 1 530 000 €)	1 250 000 €
4	Investissement en logement abordable: 1. Acquisition d'un immeuble pour le mettre à disposition de l'OSNOS (gestion locative sociale) 2. Planification du projet communal « PAP In den Wangerten » concernant la création d'environ 10 logements abordables	850 000 €
5	Achèvement des travaux d'aménagement et de rénovation du Centre Culturel "Al Schoul" (y inclus premier équipement de 200 000 €) (APD approuvé d'un montant total de 5 200 000 €)	700 000 €
6	Renouvellement de la toiture de l'Atelier communal et installation de panneaux solaires (exploitation en autonomie)	380 000 €
7	Travaux de raccordement de l'eau potable à Colmar-Pont (Impasse Meris)	350 000 €
8	Renouvellement du parking au site sportif, de l'éclairage et aménagement d'un espace pour installer un débit de boisson mobile à proximité du terrain synthétique	275 000 €
9	Travaux d'aménagement autour du nouveau passage souterrain à la hauteur du site sportif	200 000 €
10	Acquisition d'un tracteur pour le service « Atelier communal »	120 000 €
Total		14 125 000 €

Remarque générale :

Le présent rapport reproduit brièvement les décisions formelles prises par le conseil communal en sa séance du 21 décembre 2023.

Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves.

En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité des membres du conseil communal font foi.

Schieren, le 22 décembre 2023
Le collège des bourgmestre et échevins